Envoyé en préfecture le 27/01/2023
Reçu en préfecture le 27/01/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230127-DEC202305-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

27 JAN 2023

DEC202305
FINANCES ;

Objet : Prestation de ragréage sur bâtiment public

Le MAIRE de Varennes-sur-Allier,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22, 4° ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation au Maire pour décider de la passation des marchés pour un montant ne dépassant pas 100 000 €,

CONSIDERANT que des travaux de ragréage doivent être réalisés au RDC du bâtiment des Frères Maristes situé au 4 rue du Quatre Septembre ;

CONSIDERANT que la proposition faite par la SARL Faroppa Christophe est techniquement conforme et jugée économiquement la plus avantageuse ;

DECIDE d'attribuer le marché de travaux à la SARL Faroppa Christophe pour la prestation :

- Travaux de ragréage du RDC du bâtiment des Frères Maristes pour un montant de 18 330 € HT.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)